

*(Proceedings on Adjournment Motion)*

At 10.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 40 (1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

*Changes in Committee Membership*

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65 (4) (b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Stollery for Mr. Flynn on the Standing Committee on Broadcasting, Films and Assistance to the Arts.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek) for Mr. Roche on the Standing Committee on External Affairs and National Defence.

Messrs. Dupont, Collenette and Demers, Miss Nicholson and Mr. Martin for Messrs. Smith (Saint-Jean), Andres (Lincoln), Raines, Daudlin and Joyal on the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

Mr. Guay (Lévis) for Mr. Caron on the Standing Committee on Transport and Communications.

Messrs. Wenman and Darling for Messrs. Forrestall and Macquarrie on the Standing Committee on External Affairs and National Defence.

*Returns and Reports Deposited with the Clerk of the House*

The following papers having been deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table pursuant to Standing Order 41 (1), namely:

By Mr. Blais, a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Olympic (1976) Act—(Olympic Coin Program) for the period March 31, 1976 to September 30, 1976, pursuant to subsections 13 (2) and 13 (3) of the Act, chapter 31, Statutes of Canada, 1973-74. (English and French).—Sessional Paper No. 302-1/60.

By Mr. Macdonald (Rosedale), a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Olympic (1976) Act—(Olympic Coin Program) as of September 30, 1976, pursuant to subsections 13 (1) and 13 (3) of the Act, chapter 31, Statutes

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Stollery en remplacement de M. Flynn sur la liste des membres du Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek) en remplacement de M. Roche sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

MM. Dupont, Collenette, Demers, M<sup>lle</sup> Nicholson et M. Martin en remplacement de MM. Smith (Saint-Jean), Andres (Lincoln), Raines, Daudlin et Joyal sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Guay (Lévis) en remplacement de M. Caron sur la liste des membres du Comité permanent des transports et des communications.

MM. Wenman et Darling en remplacement de MM. Forrestall et Macquarrie sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

*États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Blais, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport semestriel (en français et en anglais) relatif à la Loi concernant les Jeux olympiques de 1976—Pièces olympiques—pour la période terminée le 30 septembre 1976, conformément aux paragraphes (1) et (3) de l'article 13, de cette Loi, chapitre 31, Statuts du Canada, 1973-1974. (Document parlementaire n° 302-1/60).

Par M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport semestriel relatif à la Loi concernant les Jeux olympiques de 1976—Pièces olympiques—pour la période terminée le 30 septembre 1976, conformément aux paragraphes (1) et (3) de l'article 13 de cette Loi, chapitre 31,